



Détresse psychologique au CISSS du Bas-Saint-Laurent



STÉPHANIE THÉRIAULT
jeudi 15 juin 2017 - 17h52



Le syndicat de l'APTS implore le CISSS du Bas-Saint-Laurent de s'attarder à la santé psychologique de ses employés.

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux demande à ce que des conditions de travail favorables soient mises en place rapidement.

Selon les résultats d'une enquête menée par le syndicat en novembre dernier, 76 % de ses membres au Bas-Saint-Laurent perçoivent leur travail comme étant psychologiquement exigeant.

87 % d'entre eux notent un déséquilibre entre le niveau d'effort déployé au travail et la reconnaissance exprimée par l'employeur.

Une mesure du plan d'action ministériel en santé mentale recommande aux établissements la mise en place de conditions de travail favorisant la santé mentale du personnel.

Le porte-parole régional de l'APTS, Sylvain Lirette, espère que le CISSS sera en mesure de saisir l'opportunité et de procéder à certains changements